

TARIFICATION DÉPANNAGE EN VIGUEUR
JBA

FORFAIT DE DEPANNAGE ZONE 1 **72,00** € TTC *

Forfait de dépannage comprend le déplacement et le diagnostic

FORFAIT DE DEPANNAGE ZONE 2 **88,00** € TTC *

Le forfait de dépannage comprend le déplacement et le diagnostic

*TVA appliquée de 10%. Valable uniquement pour des interventions réalisées dans **vo**tre résidence principale ou secondaire, achevée depuis plus de deux ans.

Date du document : 23/11/2024